



t. 311 Zimbabwe CP/we

Berne, le 13 décembre 1983

COOPERATION AVEC LE ZIMBABWE

1. CADRE GENERAL

Le Gouvernement du Zimbabwe doit à la fois procéder à la reconstruction de tout ce qui a été détruit et à la réinstallation de très nombreux réfugiés revenus au pays, ainsi que mettre en oeuvre un plan de développement qui atténue les inégalités sociales héritées du régime colonial. Si le PNB par habitant est relativement élevé, il marque des disparités très fortes et la situation des masses paysannes ne se distingue pas fondamentalement de celle qui prévaut dans la plupart des pays d'Afrique noire.

2. L'ATTITUDE DE LA DDA

Le niveau de développement considéré globalement, ses ressources minières, son potentiel réel de développement économique ne permettent pas de faire du Zimbabwe un pays de concentration de la DDA.

Toutefois, quatre considérations justifient un engagement d'une certaine ampleur de la DDA au cours des prochaines années :

- les séquelles de la guerre et la pauvreté des masses rurales;
- l'intérêt général à appuyer le présent Gouvernement du Zimbabwe dans sa politique relativement modérée dont l'influence peut être bénéfique à l'évolution de l'ensemble de l'Afrique australe;
- les relations étroites que plusieurs institutions d'entraide suisses entretiennent de longue date avec des partenaires au Zimbabwe, et depuis l'indépendance avec les nouvelles autorités;



- l'effort marqué que la grande majorité des pays occidentaux fait et fera en faveur du Zimbabwe au cours des toute prochaines années (les annonces d'aide faites lors de la Conférence internationale tenue à Harare en mars 1981 - ZIMCORD - en sont la preuve).

3. CONTRIBUTIONS ACTUELLES ET PREVUES DE LA DDA

31. Aide humanitaire

- Contribution au HCR pour le rapatriement des réfugiés (1980) Frs. 400'000.--
- Produits laitiers à des organisations privées (1980 à 1983) " 314'000.--
- Contribution à l'école pour aveugles de la Fondation Jairos-Jiri à Gatooma (par l'intermédiaire de Caritas qui y contribue de son côté pour Frs. 750'000.--) (1980 et 1981) " 400'000.--

En outre, il convient de mentionner que la DDA a financé par l'intermédiaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM) l'achat de plus de 21'000 tonnes de maïs au Zimbabwe, représentant plus de Frs. 9 millions, pour des programmes alimentaires dans d'autres pays d'Afrique. Ces achats ont été possibles grâce aux excellentes récoltes de maïs au Zimbabwe qui ont dégagé un surplus pour l'exportation en 1981 et en 1982.

32. Corps de secours en cas de catastrophes

- Construction d'une école d'assistants-vétérinaires " 1'856'000.--

33. Coopération technique

- Contribution à la remise en état de l'imprimerie des Mambo Press à Gweru (par l'intermédiaire de la mission de Bethlehém qui y contribue de son côté par Frs. 715'000.--) (1980 - 1982) " 850'000.--

- Contribution au programme de reconstruction et de développement de Caritas-Zimbabwe (qui y contribue de son côté pour Frs. 220'000.--) " 200'000.--
- Contribution à la construction d'une école secondaire expérimentale à Inyazura de la "Zimbabwe Foundation for Education with Production - ZIMFEP (par l'intermédiaire du Mouvement Chrétien pour la Paix qui y contribue de son côté pour Frs. 443'000.--) " 2'160'000.--
- Contribution à la formation des vulgarisateurs agricoles à Zwimba (Chinhoyi) par l'intermédiaire de l'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière - OSEO (qui y contribue pour Frs. 129'000.--) " 115'000.--
- Contribution à un programme d'irrigation (Mapanzure et Musuvugwa) de HEKS avec DEVAG, agence gouvernementale (contribution HEKS : Frs. 188'000.--) " 282'000.--
- Contribution à un programme de petits projets ruraux de Swissaid (contribution de Swissaid d'env. Frs. 340'000.--) " 690'000.--
- Agrandissement de l'école d'instituteurs de Bondolfi proposé par la Mission de Bethlehem (sa participation Frs. 805'000.--) " 1'220'000.--
- Collaboration de l'EMPA avec l'Université d'Harare dans le domaine de l'industrie du bois. " 30'000.--
- Financement par l'intermédiaire de l'Union internationale des télécommunications de l'extension de l'Ecole des télécommunications de Harare. " 2'900'000.--

34. Aide financière

Un projet d'aide financière dans le domaine du développement rural est envisagé dont le contenu et la forme doivent encore être précisés (missions prévues pour 1984); env. " 10'000'000.--

35. Bourses de formation

- Perfectionnement de 19 mécaniciens spécialisés sur DC-8 (par Swissair qui prend les autres frais à sa charge) " 38'000.--
- Octroi de bourses dans le cadre de projets régionaux si le Zimbabwe en fait la demande :
p.ex. : . en hôtellerie : Kenya
Utalii College Nairobi.

4. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

Outre les financements qui sont déjà mentionnés aux points 31 et 33 ci-dessus (qui représentent une contribution d'env. Frs. 3,5 millions de leur part), les organisations privées suisses participent au financement de nombreuses activités de développement entreprises par des organisations privées du Zimbabwe, voire par des agences gouvernementales. Leur contribution à ce titre peut être estimée de 1980 à 1982 à quelque Frs. 6,5 millions.

5. CREDITS MIXTES PAR L'OFFICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES EXTERIEURES (OFAEE)

- 51. Crédit mixte pour la livraison de composantes suisses pour 30 locomotives des Chemins de fer du Zimbabwe : Frs. 19'125'000.-- (40 % soit Frs. 7'650'000.-- de la Confédération, 60 % soit Frs. 11'475'000. d'un consortium bancaire).
- 52. Crédit mixte pour la fourniture de biens d'équipement suisses pour le secteur industriel : Frs. 20'000'000.-- (50 % Confédération; 50 % consortium bancaire).
- 53. Promotion des exportations du Zimbabwe en Suisse (participation à des foires suisses et mesures de suivi) : à l'étude.

6. CONCLUSION

Lors de la Conférence de ZIMCORD, en mars 1981, la délégation suisse avait indiqué la volonté d'engager au cours des prochaines années env. Frs. 40 millions en faveur du développement du Zimbabwe. Cet objectif est atteint et même dépassé :

en milliers de francs	Annoncé à ZIMCORD	Engagé et en voie d'engage- ment
- Aide humanitaire, ali- mentaire et corps de secours, DDA)		2'970
- Coopération technique) DDA)	16'000	8'605
- Aide financière, DDA)		10'000
- ONG suisses	3'000	env. 10'000
- Crédit mixte, OFAEE	7'000	17'650
- Crédit mixte banques	14'000	21'475
	<u>SFr. 40'000</u> =====	<u>70'700</u> =====

* * * * *